

RENTREE SCOLAIRE

● Les problèmes posés à la Caisse des Ecoles *Un article de M. AUTRAN, adjoint au maire*

Le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles s'est réuni le vendredi 6 septembre. Cette réunion avait un double objet :

— Tout d'abord faire le point de ses activités diverses et tirer particulièrement les conclusions de la campagne des vacances écoulées.

— Envisager ensuite comment satisfaire aux besoins de la population scolaire pour l'année 74 - 75.

VACANCES DE L'ETE 74

Les discussions ont porté sur le déroulement des séjours de nos jeunes à la montagne.

Les centres de vacances de l'Isère ont fonctionné normalement et ont permis à 1.200 jeunes d'en bénéficier.

Deux camps d'adolescents (juillet et Août) ont fonctionné à Bellecombe (Isère).

Une cinquantaine de jeunes ont tiré le plus grand avantage à la fois sanitaire et éducatif de ces séjours dans les Alpes.

Dans l'ensemble les conditions d'un bon fonctionnement ont été réalisées.

Les centres aérés qui ont fonctionné localement ont donné aussi satisfaction.

On sait que la municipalité en accord avec les Franches et Franches Camarades a permis à 2 centres aérés (école de plein air - Les Sablettes) d'accueillir environ 400 enfants qui chaque jour par un service de transport régulier ont été amenés dans les centres aérés et ramenés chez eux le soir.

Ces enfants ont pu se livrer joyeusement à des activités de plein-air dans les bois et au bord de la mer.

Dans le prochain bulletin municipal un article sera consacré spécialement aux centres aérés dont il faut souhaiter l'extension aux divers quartiers de la ville.

L'OFFICE MUNICIPAL DE L'ACTION SOCIO-EDUCATIVE (O. M. A. S. E.)

La vie moderne si pleine de mouvements et de dangers fait obligation aux adultes et singulièrement aux élus en accord avec les Associations de parents

les foyers laïques, etc...d'organiser les loisirs de la jeunesse.

C'est pourquoi le C.A. de la Caisse des Ecoles a été amené à discuter aussi du fonctionnement de l'O. M. A. S. E. dans lequel il est partie prenante.

Sous son égide, dans le cadre des structures agréées par le secrétariat d'Etat à la jeunesse, aux sports et loisirs, et le ministère de l'Education nationale, l'action socio-éducative sera poursuivie en vue d'assurer la formation des animateurs.

L'année écoulée a vu l'inscription de 187 candidats dont 84 ont suivi les stages d'animateurs des centres de vacances.

Ainsi les actions conjuguées de la municipalité, de la Caisse des Ecoles, de l'O. M. A. S. E., des C. E. M. E. A et des Franches et Franches Camarades a permis à une fraction appréciable de la jeunesse Seynoise de ne pas connaître l'oisiveté.

UNE OMBRE AU TABLEAU

Il faut malheureusement souligner que les organisateurs des centres de vacances sont aux prises avec les difficultés financières croissantes. Les dépenses d'alimentation, de transports, de combustibles atteignent des proportions inquiétantes.

Il est encore trop tôt pour arrêter les bilans financiers, mais il est certain que la hausse vertigineuse des prix ne va pas simplifier les choses. Nous aurons l'occasion d'en reparler prochainement.

FOURNITURES SCOLAIRES

Comme chaque année la Caisse des Ecoles procède, depuis la mi-août à l'équipement des élèves en livres et fournitures diverses.

Là aussi dans ce domaine les problèmes financiers se posent avec acuité. Non seulement il ne sera pas question de baisse mais on sait depuis quelques jours que les éditeurs d'ouvrages scolaires sont autorisés par l'Etat à des hausses variant de 12 à 14 pour cent. - On peut malheureusement augurer que ces chiffres seront souvent dépassés.

Cependant le Conseil d'Administration n'a pas augmenté les cotisations familiales et il fera en sorte que les 7.000 en-

fants des classes primaires et maternelles, et les 5.000 jeunes des enseignements classiques, modernes et techniques soient équipés en matériel d'enseignement.

Les enfants des classes primaires recevront leurs fournitures de la main de leurs maîtres et maîtresses le jour de la rentrée.

RESTAURANTS SCOLAIRES

Dans ce domaine on sait aussi l'effort considérable accompli par la municipalité et la Caisse des Ecoles.

Durant l'année scolaire écoulée c'est une moyenne de 3.700 repas quotidiens qui a été servie. Ce nombre devrait être dépassé si des locaux supplémentaires pouvaient être aménagés.

Les prévisions de la municipalité ont été, de ce point de vue quelque contrariées.

Plusieurs constructions ont été décidées, mais les restrictions budgétaires, les autorisations d'emprunt retardées ont fait que certaines d'entre elles n'ont pu encore démarrer. C'est le cas pour le projet des Sablettes qui est retardé de quelques mois.

Un réfectoire nouveau sera ouvert à la maternelle P. Semard (quartier Berthe) et cela dès la rentrée prochaine.

Le problème crucial qui demeure est celui des dépenses d'alimentation et de combustibles.

Nous avons montré avant les vacances que certaines denrées avaient augmenté de 40 pour cent dans une seule année.

Depuis le mal n'a fait que croître.

Le C.A. de la Caisse des Ecoles s'est vu dans l'obligation de porter le prix des repas à 3 francs 50 dans les cantines primaires et à 3 francs 75 pour les enfants du secondaire nourris dans les cantines municipales.

Disons pour conclure qu'en dépit de tous les obstacles, la Caisse des Ecoles fera tout pour jouer son rôle de toujours à savoir : aider la jeunesse et l'enfance à travailler, à s'instruire, à cultiver ses loisirs dans les meilleures conditions possibles.